

édit'eau : Boucler la boucle...

La journée d'information sur la réserve de Biosphère que nous avons organisée dans la Grande Salle de Session du Conseil Général de Haute Loire a été une belle réussite. C'est une importante étape qui vient d'être franchie pour le Haut Bassin de la Loire avec enfin une véritable ouverture sur un projet partagé de développement durable pour nos vallées !

Naturels Régionaux ont été largement discutées, ainsi il y a compatibilité avec le projet de PNR en cours de création sur le Haut Allier ou avec la future Réserve Naturelle Régionale prévue sur la Haute Vallée de la Loire (sur les terrains propriété de l'Etablissement Public Loire- exEPALA).

A l'issue de cette journée, ponctuée par un délicieux repas (100% bio, de saison et local) nous pouvons retenir :

- 1- qu'une reconnaissance par l'UNESCO donnera un souffle et une ambition à tout le haut bassin de la Loire dépassant les clivages et transcendant les intérêts ;
- 2- qu'une réserve de Biosphère, n'est pas une « réserve d'indiens » mais bien un dispositif dynamique et durable au service de l'homme, de l'économie locale et de la nature ;
- 3- que notre territoire a tous les atouts pour prétendre à ce prestigieux «label» de l'UNESCO ;
- 4- qu'un projet de territoire alliant économie et écologie devra être élaboré dans les prochaines années, par les acteurs locaux eux-mêmes (démarche «d'en bas») en intégrant les divers intérêts de la communauté de manière à favoriser la compréhension et la coopération... Une large place devra être laissée pour une autre agriculture, pour le développement de la filière bois ou du tourisme «vert».

Nous tenons à adresser un grand merci à l'ensemble du public pour la bonne ambiance qu'il a su instaurer tout au long de cette journée. Nous avons été agréablement surpris par la forte participation des élus locaux, qui sont restés toute la journée ! Il se sont montrés très intéressés, notamment Messieurs Proriol et Vissac, pendant que les membres du Conseil Général s'interrogent sur les incidences financières.

Grâce aux présentations et aux témoignages de qualité de ceux qui font et vivent dans des Réserves de Biosphère en France, les 180 participants du colloque issus d'horizons divers ont pu mieux comprendre ce que sont ces réserves, leurs impacts sur le territoire et leurs retombées environnementales, sociales et économiques. Les questions de méthodologie, de participation citoyenne, ainsi que les grandes étapes à franchir et les obstacles à dépasser pour élaborer un projet commun et durable ont également fait l'objet d'un vaste débat sans tabou. Les complémentarités d'une Réserve de Biosphère avec Natura 2000 et les Parcs

La prochaine étape sera la constitution d'un «Club MaB». Malgré la ressemblance de nom avec le célèbre club de vacances, ce « Club des Amis de la Réserve de Biosphère » aura pour vocation de travailler à faire avancer le projet vers une reconnaissance par l'UNESCO.

Il y a 25 ans, lors de l'occupation du site de Serre de la Fare, qui aurait imaginé un jour d'en arriver là ? C'est un pas de plus pour enfin boucler la boucle !

Lire la suite page 2...



Invitation à l'Assemblée Générale

Dimanche 2 décembre 2012

14h30 - Goudet (43)

Rendez-vous dès 11h à Colempce pour une visite suivie d'une balade puis d'un repas à Goudet, à la ferme auberge du Pipet

Plus d'infos sur votre invitation personnalisée et sur le site internet : www.sosloirevivante.org

Sommaire

Page 2 - Haut bassin

D'une Réserve de Biosphère Haute Vallée de la Loire à la première Réserve de Biosphère «têtes de bassins»

Page 3 - Loire aval et estuaire

Eolienne géante de l'estuaire BirdFair : la LPO fête ses 100 ans Nouveau projet portuaire ?

Page 4 - Ensemble du bassin

RIFM toujours un succès Assises associatives Consultation SDAGE

Page 5 - Divers et brèves

La Parole à une association Diverses brèves

Page 6 - Affluents

Voyage au coeur de la Vienne Le barrage des Plats

SOS LOIRE VIVANTE INFOS

SOS Loire Vivante-ERN France

www.sosloirevivante.org

04.71.05.57.88

sosloirevivante@rivernet.org

Dir. de publication : Roberto Epple

Comité de rédaction : Simon Burner,

Roberto Epple, Lucie Galland,

Séverine Gibet-Gabillard, Grégory

Jovignot.

Création graphique : Lucie Galland

Prix : 3 € - Abonnement : 12 €



D'une Réserve de Biosphère Haute Vallée de la Loire...
...à la première Réserve de Biosphère « têtes de bassins »

Les « têtes de bassins » de la Loire, de l'Allier et de l'Ardèche représentent un extraordinaire capital naturel, des sites culturels remarquables, une cohérence de paysages et une richesse écologique uniques. Situées sur trois régions (Auvergne, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon), les Hautes Vallées de la Loire, de l'Allier et de l'Ardèche abritent de nombreuses Réserves Naturelles, des Parcs Naturels, des sites Natura 2000... C'est aussi un territoire où les activités humaines, en harmonie avec la nature, sont porteuses d'un potentiel de développement économique respectueux des valeurs sociales, culturelles et écologiques.

Afin de valoriser ces atouts, de préserver ce véritable « château d'eau » et de maintenir les services rendus par les écosystèmes (responsabilité forte des têtes de bassins), la reconnaissance de ce territoire par l'UNESCO en tant que Réserve de Biosphère est une opportunité à saisir collectivement pour qu'enfin le mode de développement de ce territoire qui, hier, a divisé les hommes puisse désormais les rassembler et fédérer toutes les initiatives et les structures. Mais ces hauts bassins connaissent des dynamiques économiques et sociales ainsi qu'une organisation institutionnelle différentes. Notre vision que nous avons présentée lors du



colloque est une démarche par étape et par territoire. Chaque secteur se développera avec ses propres outils et à son propre rythme.

La reconnaissance de l'UNESCO pourrait ainsi être sollicitée par intégration successive, probablement

en commençant par la Haute Vallée de la Loire car elle n'a pas de projet fédérateur suivie par l'extension au Haut Allier et son futur Parc Naturel et enfin à l'Ardèche. Ce grand ensemble constituerait la première Réserve de Biosphère « têtes de bassins » au monde.



© JP Chabanon - SOS Loire Vivante

Un colloque rassembleur : 180 participants dont 20% d'élus, 18% de techniciens des collectivités et de l'Etat, 36% d'associatifs, 14% de citoyens, 10% d'entreprises... des représentants de l'Ardèche, de la Lozère et de la Haute Loire

Une réserve de Biosphère UNESCO, késaco ?



Le programme international MaB (Man and Biosphere), « l'Homme et la Biosphère » a été lancé en 1971 par l'UNESCO. Il vise à identifier et expérimenter des formes de développement économique et social compatibles avec la conservation des ressources biologiques. C'est aussi un réseau mondial de sites pour expérimenter des relations durables entre l'homme et la nature.

Les objectifs de MaB

- Assurer la conservation des espèces, des écosystèmes et des paysages
- Favoriser une forme de développement économique et social qui cherche à pérenniser la culture et les richesses naturelles locales (tourisme, agriculture,...)
- Donner une large part aux recherches et aux études, à l'éducation et à l'implication de la population, afin d'envisager, de façon la plus éclairée, l'avenir du territoire et de ses habitants
- Promouvoir le dialogue et la concertation avec les populations concernées
- Promouvoir un développement économique et social basé sur la conservation et la valorisation des ressources locales tout en favorisant la participation citoyenne.

Timides 1^{er} tours de pales pour l'éolienne géante de l'estuaire...

Le prototype d'éolien offshore de l'Estuaire de la Loire a été inauguré le 19 mars 2012, il sert à tester l'exploitation des futurs champs éoliens en mer. Cette expérimentation d'une durée de cinq ans s'effectue sur le site emblématique du Carnet, qui a fait



© SOS Loire Vivante

l'objet d'une importante mobilisation contre l'implantation d'une centrale nucléaire pendant 20 ans. Cette éolienne est actuellement la plus haute du monde avec 176 m en bout de pale, soit une demie Tour Eiffel !

Inaugurée au mois de mars, elle n'a cependant connu son premier tour de pale que début juin. La première injection de courant sur le réseau a quant à elle, eu lieu début juillet. Des problématiques techniques seraient à l'origine de ce retard. Le fonctionnement est pour le moment très partiel en journée, et il est extrêmement rare de la voir tourner.

Une montée en puissance progressive des tests de l'éolienne est réalisée jusqu'à son niveau maximal de 6 MW. Ces tests progressifs permettent de vérifier à chaque fois la bonne tenue et le comportement des 2 à 3 milliers de composants de l'éolienne. Fin septembre 2012, 3 séries de tests concluants ont déjà été réalisées à 600 KW, 1,2 MW et 1,8 MW. Son fonctionnement effectif serait prévu à partir de décembre 2012.

Dans le cadre de la mise en place de cette éolienne sur le Site du carnet, des mesures compensatoires ont été

établies au regard du dérangement de l'avifaune. D'une part, une plateforme pour cigognes a été aménagée. D'autre part, il était prévu de créer une zone humide bordée d'une dune de sable à proximité de l'éolienne. Une mare a ainsi été creusée mais la zone aménagée au printemps n'est toujours pas en eau !

Lors du comité de suivi de ce prototype éolien du 27 septembre 2012, Alstom, le maître d'ouvrage a bien confirmé qu'il n'y a pas eu de remplissage naturel effectué, malgré une forte pluviométrie en septembre. Ce serait donc une mesure compensatoire qui serait bien mal nommée car inefficace ! Un délai d'observation supplémentaire a été convenu jusqu'à l'hiver avant d'établir une nouvelle mesure compensatoire.

Affaire à suivre de près.

Un nouveau projet portuaire sur la vasière de Méan ?

Le Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire travaille actuellement sur l'aménagement de ses espaces fonciers et de l'aménagement de ses terminaux dans une optique de développement.

D'une part, un réaménagement de certains de ses terminaux est prévu afin d'accueillir la future usine d'Alstom pour la réalisation du parc éolien en mer sur le banc de Guérande qui accueillera 80 machines. D'autre part, le Grand Port souhaite réaliser un nouveau terminal conteneur / roulier / marchandises diverses.

Dans ce contexte, une CNDP (Commission Nationale de Débat Public) est envisagée afin d'appréhender les projets de développement du Port et d'engager le débat avec les acteurs locaux et les citoyens. La vasière de Méan, aussi dénommée le grand Tourteau, est concernée par ce projet d'expansion du Grand Port, c'est une zone en danger !

Pourtant, ce milieu naturel d'une surface de plus de 70 ha, protégé au niveau national et européen (zone Natura 2000), est d'une qualité écologique remarquable et son utilité en terme de fonctionnement écologique n'est plus à démontrer. SOS Loire Vivante suit ce dossier de près et s'attachera à préserver ce site !

La LPO fête ses 100 ans avec le festival Birdfair !

A l'occasion de ses 100 ans, la LPO, association créée en 1912 pour stopper le massacre des Macareux moines sur les côtes de Bretagne, a organisé le premier festival "Birdfair" de France du 21 au 23 septembre 2012. Intitulé « De l'oiseau au tourisme de nature », le Birdfair s'est déroulé sur les bords de Loire à Paimboeuf, avec vue sur le lieu mythique de Donges Est en rive Nord.

Tout au long du festival un large programme diversifié permettait de participer à des observations et des sorties dans la nature, des conférences, des rencontres, des animations pour les enfants et même des concerts ! Ce premier festival fut une belle réussite avec près de 5000 entrées.

Le vendredi était aussi consacré aux premières rencontres professionnelles du Tourisme de nature. Ces rencontres furent suivies de l'inauguration officielle et animée du BirdFair, où les Collectivités territoriales locales et l'Etat étaient largement représentés. Les discours de l'inauguration furent l'occasion de quelques déclarations,

notamment celle de la relance du projet de Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de La Loire annoncée par Maud LELIEVRE, représentant Delphine BATHO, Ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie.

Une première annonce de ce projet de réserve avait été effectuée en 2009 par Jean-Louis Borloo, alors Ministre de l'écologie, suite à l'abandon du projet d'extension du Grand Port Maritime de Nantes-Saint Nazaire sur le site de Donges Est. Depuis, quelques réunions de travail entre services institutionnels et une réunion de comité de pilotage en 2011 avait eu lieu, mais depuis plus d'un an, ce projet semblait stoppé. A noter que Hubert FERRY DE WILCZEK, Directeur de la DREAL Pays de la Loire a précisé que la chasse ne serait sans doute pas interdite sur l'ensemble de cette future Réserve Naturelle Nationale de l'Estuaire de la Loire...

SOS Loire Vivante est très heureuse que ce projet de réserve nationale soit relancé !

Rivières d'Images et Fleuves de Mots, toujours un grand succès

SOS Loire Vivante lance la 16^{ème} édition de son concours pédagogique Rivières d'Images et Fleuves de Mots. Le succès de ce projet ne se dément pas, chaque année près de 1500 jeunes et enfants du bassin de la Loire partent à la découverte de la rivière et retranscrivent leurs ressentis au travers d'œuvres collectives plastiques, poétiques et multimédia.

Pour l'édition 2013, nous proposons aux participants d'orienter leur travail autour d'un nouveau thème : LA RIVIERE QUI UNIT ET SEPARÉ. Au programme, les bateaux qui relient amont et aval, les ponts, les gués, les bacs et leurs passeurs qui relient rive droite et rive gauche... Tous ces moyens permettent aux Hommes de franchir la frontière que représente souvent un cours d'eau. Les enfants pourront aussi dépasser cette perception de la rivière pour la concevoir comme un élément structurant le paysage et un corridor où circulent de nombreux êtres vivants.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 14 décembre 2012.

Belle réussite de l'édition 2012, les 50 œuvres géantes 2012 ont été réunies au mois de juin au Château de la Turmelière à Liré (49). L'exposition a été organisée avec le soutien de l'association et de l'Etablissement Médico Social de la Turmelière. Un jury de professionnels présidé par Jacques Boislève, ainsi qu'un jury enfants, impressionnés par la qualité des œuvres, le travail réalisé par l'ensemble des participants et le rendu de l'exposition, ont du désigner 5 lauréats.

- Prix Maternelle et Prix Spécial Loire Vivante décerné par JC Demaure : Ecole Saint Dominique, 43150 Le Monastier sur Gazeille ;
- Prix Élémentaire : Ecole Saint Joseph, 63600 Ambert ;
- Prix Collège : Collège Saint Pierre, 42210 Montrond ;
- Prix Coup de Cœur : EMS La Turmelière, 49530 Liré ;
- Prix du Jury enfant : Collège le Palais, 42110 Feurs

Voir les œuvres et plus d'infos :
www.rifm.fr



Pont de Loire dans tous ses états,
Etablissement Médico Social La Turmelière, Liré (49)
Photo de JP Gislard © SOS Loire Vivante

Les Assises Associatives pour une Loire Vivante continuent !

Cette démarche collective initiée fin 2010 dans l'optique d'être force de proposition pour l'élaboration du Plan Loire Grandeur Nature (PLGN) 2014-2021 vise à évaluer le Plan Loire actuel et à recueillir les propositions des associations pour la mise en œuvre du futur PLGN.

Ce travail de concertation a été mené en 2011 sur le secteur Loire Aval et Estuaire et a également débuté sur les 2 autres forums géographiques "Cours moyens de la Loire" et "Sources et Gorges".

Plusieurs étapes sont prévues avant de finaliser le livre "bleu" des propositions en concertation avec les associations :

- la validation de la synthèse des propositions globales relatives au PLGN par les associations ayant participé aux Assises Associatives ;
- la définition des enjeux régionaux et des actions locales du PLGN via des rencontres et des entretiens téléphoniques réalisés d'ici fin 2012 pour une restitution début 2013 ;
- la validation finale des propositions et du livre "bleu" par le comité stratégique.

Venez rejoindre notre démarche et participez aux Assises Associatives pour une Loire Vivante !

Plus d'infos : www.sosloirevivante.org, rubrique assises

Nouvelle grande consultation sur l'eau

Du 1er novembre 2012 au 30 avril 2013, les acteurs de l'eau et le public sont consultés sur la révision du Sdage (Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux) qui entrera en œuvre sur la période 2016-2021. En effet, le comité de bassin souhaite connaître votre avis sur les questions à traiter pour atteindre le bon état des eaux et d'identifier les enjeux majeurs sur le Bassin Loire-Bretagne

Cette consultation intervient en application de la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et les milieux Aquatiques et elle considère deux aspects de la révision du Sdage. D'une part, cette consultation vise à recueillir les observations et les propositions des acteurs de l'eau et du grand public sur les grands enjeux de l'eau auxquels le futur Sdage devra répondre, notamment par le biais des questions importantes. Ces questions importantes s'orientent autour de 4 thèmes : Qualité de l'eau, les milieux aquatiques, la quantité d'eau et la gouvernance. D'autre part, cette consultation

porte aussi sur le programme et le calendrier de travail pour la révision du Sdage, ce dernier devant être finalisé d'ici 2015.

Vous pouvez d'ores et déjà répondre au questionnaire en ligne. Il est accessible à partir du site <http://www.prenons-soin-de-leau.fr/>. Vous y trouverez aussi tous les documents nécessaires pour mieux comprendre cette consultation et connaître un peu plus les questions importantes.

Participer à cette consultation, c'est aussi marquer votre intérêt pour atteindre un bon état écologique des eaux sur le bassin Loire-Bretagne !

Comprendre la politique publique de l'eau

Visionnez ce petit film de 8 min : <http://www.lesagencesdeleau.fr/2012/07/20/tout-savoir-sur-la-gestion-de-leau-en-france/> pour tout savoir sur la gestion de l'eau en France, son histoire, ses principes, ses enjeux, ses lois, ses acteurs... Très pédagogique!

PRÉSERVONS LA NATURE

LA PAROLE À :

**Orléans :
retour au moyen-âge**

L'Agglomération orléanaise rejette toujours des eaux usées en Loire en de nombreux endroits. Malgré une lettre ouverte adressée au Président de l'Agglomération, à deux députés, à deux conseillers régionaux, la situation ne s'arrange toujours pas. L'engagement de réaménagement ou de remplacement des équipements vétustes (datant de 1940 !) ne pourra pas être tenu pour le mandat en cours comme le précise le service d'assainissement de l'Agglomération. Très clairement, la préservation du fleuve sauvage n'est pas une priorité. Pourtant, il s'agit d'une zone Natura 2000 et à quelques kilomètres en aval, se trouve une réserve naturelle nationale. Si Orléans a su mettre en avant son patrimoine historique depuis quelques années, nous aimerions que l'Agglomération quitte le Moyen-âge en matière d'assainissement !

Jean Charles Mélantois

Plus d'infos et photos :
www.preservons-la-nature.fr

Bonne nouvelle

Bonne nouvelle dans la folle course à toujours plus d'eau pour l'agriculture industrielle... La Ministre de l'Ecologie, Madame Delphine Batho, a fait passer à la trappe le projet de décret dit « Sarkozy-Lemaire » visant à faciliter la création de retenues collinaires pour l'irrigation agricole. La forte mobilisation des associations a joué son rôle. Mais, à quand une vraie gestion durable de l'eau en agriculture et la mise en place d'une politique d'économie ?

**Un canoë Loire Vivante
pour le Saumon**

Une "Team" SOS Loire Vivante a participé à la seconde édition du marathon du Saumon du 25 au 29 août dernier, organisé par le Conservatoire National du Saumon Sauvage. 300 km de descente entre Langeac (43) et la confluence de l'Allier avec la Loire (Cuffy - 58) pour (re)découvrir le patrimoine exceptionnel de la rivière Allier et son saumon.

**Microcentrale de Langeac,
des travaux mal planifiés**

SOS Loire Vivante salue les travaux de modernisation de la passe à poisson et du seuil de Langeac de septembre dernier, mais déplore la date tardive de mise en œuvre car elle coïncide avec la remontée des saumons, et ils ont été nombreux à rester bloqués ! Pourquoi des travaux à cette époque ? négligence ? mauvaise planification ? ne pas gêner les activités touristiques de l'été ? Quelles qu'en soit les raisons, cela ne doit plus se reproduire à l'avenir. Les décideurs et les services de l'Etat doivent encore faire des efforts pour améliorer la préservation du Saumon qui est toujours en grand danger. Maintenant, on attend la station de comptage.

**«Agir pour une Loire
Grandeur Nature»**

Venez découvrir ce film très réussi de 13 mn réalisé dans le cadre de la plateforme «Eau, Espace, Espèces». L'objectif est de mieux faire comprendre les enjeux et les actions engagées pour préserver les richesses naturelles de la Loire.

**Visionner le film : www.plan-loire.fr,
rubrique plateforme "eau, espaces,
espèces"**

Anniversaire

La Directive « Habitats » Natura 2000 et les programmes Life ont fêté leurs 20 ans du 22 au 25 octobre 2012 à Genk en Belgique à l'occasion de la grande conférence EUROPARC.

Le réseau Natura 2000 et le programme Life sont 2 instruments indispensables pour la préservation de la biodiversité en Europe. Il démontrent combien est essentielle la coopération lorsqu'il s'agit de protection des milieux naturels et de développement durable.

Des sources à l'estuaire, le bassin de la Loire compte de nombreux sites classés Natura 2000, permettant la protection de plusieurs espèces emblématiques (écrevisse à pattes blanches, moule perlière, loutre...) et de leurs habitats sur le dernier grand fleuve sauvage d'Europe.

Plus d'infos sur
www.europarc2012.com

SOS Loire Vivante Infos

Vous avez sous les yeux un bulletin qui change : les photos sont en couleurs ! Ce n'est que le début car le prochain numéro, le 60, aura une nouvelle maquette et un nouveau contenu spécialement rédigé pour vous, les adhérents et les sympathisants

Les sentinelles Loire Vivante

Nous remercions tous les adhérent-e-s et sympathisant-e-s qui nous transmettent leurs observations de pollutions des rivières. Cependant nous recevons de + en + d'informations de manière anonyme, vos coordonnées nous sont nécessaires pour que nous puissions vous recontacter pour d'éventuelles précisions. SOS Loire Vivante relayera votre constat et assurera votre anonymat auprès de la "police de l'environnement" si le problème constaté est d'intérêt général.

**Alerte à Notre Dame des
Landes**

SOS Loire Vivante soutient les opposants au grand projet inutile d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes.

Avec d'autres associations de

protection de la nature

(FNE Pays de la Loire,

LPO Pays de la Loire,

Bretagne Vivante,

Eau & Rivières

de Bretagne,

Mayenne Nature

Environnement),

nous avons participé

à l'enquête publique en

donnant un avis défavorable. Mi-

octobre, le commissaire enquêteur

à rendu un avis "favorable avec

réserves et recommandations".

Depuis, des moyens militaires plus

que surdimensionnés ont été déployés

contre les occupants du site, mais la

bataille est loin d'être perdue.

Plus d'infos et pétition à la une de
www.sosloirevivante.org

Toute l'actualité du combat :

<http://zad.nadir.org>





Destination du Voyage au cœur de la Loire : la Vienne !

La destination de notre Voyage au cœur de la Loire 2012 était bien la Vienne, affluent de la Loire, et non la ville d'Autriche. D'une longueur de 372 kilomètres, la Vienne est un des principaux affluents de la Loire, avec l'Allier et le Cher.

Parti de la source sur la commune de Millevaches, plus d'une vingtaine de personnes a participé à ce voyage d'étude en se déplaçant le plus souvent en vélo, mais aussi en canoë-kayak, en bateau traditionnel voire à la nage !

L'objectif était de rencontrer et de sensibiliser les citoyens et les acteurs locaux afin de considérer les problématiques liées à la qualité de l'eau, des milieux aquatiques et de

la continuité écologique dans leur globalité.

Sur le parcours, lors d'une petite boucle effectuée sur la Creuse, un débat a été organisé par SOS Loire Vivante à Descartes sur la thématique « Effacer ou réaménager le barrage de Descartes ? ». Plusieurs interventions ont permis d'enrichir le débat, celles de l'ONEMA (Office National de l'Eau et Des Milieux Aquatiques), de LOGRAMI (Association Loire Grand Migrateur) et d'Hydrocop qui a présenté un projet de mise en place d'une centrale de production d'hydroélectricité sur ce barrage en partenariat avec le Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire.



Les échanges ont été riches et intéressants et les avis partagés ! L'effacement du barrage de Maison-Rouge en 1998, à 800 mètres en aval de la confluence de la Vienne et de la Creuse, reste présent dans les mémoires, avec notamment une opposition marquée des élus locaux.



© SOS Loire Vivante

Barrage des Plats (43) : Une autre voie est toujours possible...

Le projet de reconstruction du barrage des Plats sur la rivière Semène (pour assurer une partie de l'alimentation en eau potable de 9 communes de Haute-Loire et la sécurisation de 4 communes de la vallée de l'Ondaine dans la Loire) est toujours très controversé. Les associations de protection de la nature et de la pêche ont déposé un recours auprès du tribunal administratif de Lyon qui a rejeté cet été leur demande et confirme que la réhabilitation des Plats est d'utilité publique. Malgré tout, les associations restent confiantes, mobilisées et prêtes à débattre sur les solutions alternatives moins coûteuses et plus écologiques. En effet M. Jean Mallet, conseiller municipal de la ville de Firminy et membre du Syndicat des Barrages, monte également au créneau et qualifie, dans une lettre adressée aux autres membres du syndicat, ce projet de « gouffre financier » et la conduite de

l'enquête publique comme « sujette à caution » et « menée au pas de course ». Il fait également part dans ce courrier, de la solution alternative d'interconnexion entre le Syndicat des eaux de la Semène et du syndicat SYMPAE, soutenue par les associations "environnementales" dont le coût de la partie travaux a été chiffré à 13 000€ (pour assurer la sécurisation de certaines communes aujourd'hui desservies par la conduite du Lignon par le captage de secours sur la Loire à Confolent). Aux dernières nouvelles, les travaux de reconstruction auraient commencés. Il ne fait pas de doute que le combat va continuer de faire couler l'encre à l'heure où la réduction des dépenses publiques semblent une voie à privilégier, des contre-exemples locaux voient pourtant le jour.

ADHÉSION ET ABONNEMENT

Nom : _____ Prénom : _____ n° d'adhérent : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

email : _____ Téléphone : _____

10 € adhésion seule tarif réduit (étudiant et sans emploi) 12 € abonnement seul 20 € adhésion seule

30 € adhésion et abonnement 50 € adhésion, don et abonnement

_____ € de don (66% du montant de votre don est déductible de vos impôts, dans la limite de 20% de votre revenu imposable, exemple : un don de 100 € vous coûtera seulement 33€).



MERCI DE VOTRE SOUTIEN ET DE VOTRE FIDÉLITÉ

Date :

Signature :

